Ventes pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncieres.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, PREMIER DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi addressé par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la maison de Cour ou laquelle la Cour Civile de District de la dite paroisse est tenue, étant sur l'Allée St. Antoine, dans le Second District de cette ville, durant les heures legales, pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., samedi, 29ème jour de Novembre, A. D. 1884, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées toutes propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont dûes, à l'Etat de la Louisiane et paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 31ème jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dues au taux de 2 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais ci-dessus. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant les taxes dûes par chacun sur l'assessment de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun pour être offertes en vente comme suit:

LEWIS, G. W.—
Taxe de 1882, montant à..................15c
Taxe de 1883, montant à..................15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dergenois, Clio, Broad et Erato, désigné comme l'ilet No. 503.

LEWIS, G. W.—
Taxe de 1882, montant à..................15c
Taxe de 1883, montant à..................15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues White, Venus, Broad et Euphrosine, désigné comme l'ilet No. 807.

LEWIS, G. W.—
Taxe de 1882, montant à..................20c
Taxe de 1883, montant à..................20c
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Venus, Dupre et Euphrosine, désigné comme la moitié de l'ilet No. 617.

LEWIS, G. W.—
Taxe de 1882, montant à..................15c
Taxe de 1883, montant à..................15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues White, Calliope, Dupré et Clio, désigné comme l'ilet No. 618.

LEWIS, G. W.—
Taxe de 1882, montant à..................30c
Taxe de 1883, montant à..................30c
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupre, Euphrosine, Gayoso et Vénus, désigné comme un demi de l'ilet No. 682.

LEWIS, G. W.—
Taxe de 1882, montant à..................15c
Taxe de 1883, montant à..................15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Salcedo, Calliope, Lopez et Euphrosine, désigné comme l'ilet No. 646.

LEWIS, G. W.—
Taxe de 1882, montant à..................30c
Taxe de 1883, montant à..................30c
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Aglae, Lopez et le chemin Coquillé, désigné comme la moitié de l'ilet No. 648.

LEVY, ISAAC—
Taxe de 1882, montant à..................$15 00
Taxe de 1883, montant à..................15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Girod et Lafayette, désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 60; le dit lot No. 23 mesure 24 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 165 pieds.

LYONS, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à..................$21 60
Taxe de 1883, montant à..................21 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Girod et Lafayette, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 126; le dit lot No. 12 mesure 52 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 102 pieds; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Girod.

LAGAN, CHAS. H.—
Taxe de 1883, montant à..................$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Erato, Thalie et Annonciation, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 117; le dit lot No. 22 mesure 29 pieds 3 pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 138 pieds 9 pouces.

LEA, JAS. N.—
Taxe de 1883, montant à..................$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance Erato, Thalie et Annonciation, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 117; le dit lot No. 25 mesure 31 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 137 pieds.

LOUISIANA AND NEW ORLEANS ICE COMPANY—
Taxe de 1883, montant à..................$96 00
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Delord, Constance et Poeyfarre, désignés comme les lots Nos. 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 28, 29, 30 et 31 de l'ilet No. 131; les dits lots Nos. 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 28, 29, 30 et 31 mesurent ensemble 116 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 268 pieds [illegible] pouces, les dits lots forment l'encoignure des rues Constance et Delord.

LEFEBRE, E. M.—
Taxe de 1883, montant à..................$13 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Girod et Julia, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 284; le dit lot No. 16 mesure 22 pieds 8 pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces.

LEE, WM.—
Taxe de 1883, montant à..................$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Cyprès et Lafayette, désigné comme le lot No. 11 de l'ilet No. 460; le dit lot No. 11 mesure 28 pieds de face à la rue Claiborne sur 128 pieds de profondeur; le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Claiborne et Cyprès.

LYNCH, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à..................$12 00
Taxe de 1883, montant à..................13 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Bertrand, Poydras et Lafayette, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'ilet No. 476; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 60 pieds de face à la rue Bolivar sur 109 pieds de profondeur.

LYNCH, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à..................$1 80
Taxe de 1883, montant à..................1 60
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Bertrand, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 476; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Bolivar sur 109 pieds 2 pouces de profondeur.

LAZARUS, HENRI L.—
Taxe de 1882, montant à..................$32 00
Taxe de 1883, montant à..................36 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, St. Charles, Melpomène et Carondelet, [illegible] comme une portion du lot No. 6 de l'ilet No. 211; la dite portion mesure 65 pieds de face à la rue Thalie sur une profondeur [illegible] 101 pieds 3 pouces.

[illegible]—
Taxe de 1882, montant à..................$6 00
Taxe de 1883, montant à..................6 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, St. Charles, Melpomène et Carondelet, [illegible] comme une portion du lot No. 6 de l'ilet No. 211; la dite portion mesure 15 pieds de face à la rue Thalie sur une profondeur de 65 [illegible]

LEE, THOS. B.—
Taxe de 1882, montant à..................$34 00
Taxe de 1883, montant à..................36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Perdido et Union, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 263; le dit lot No. 12 mesure 71 pieds 9 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur de 83 pieds; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Dryades [illegible]

LANCASTER, MME J. W.—
Taxe de 1882, montant à..................$3 00
Taxe de 1883, montant à..................3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Perdido et Poydras, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 499; le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 151 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à..................$2 40
Taxe de 1883, montant à..................2 40
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Tonti, Gravier et Perdido, désignés comme lots Nos. 7 à 11 de l'ilet No. 547; les dits lots Nos. 7 à 11 mesurent 137 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 7 à 11 forment l'encoignure des rues Perdido et Tonti.

LAUGHLIN, JOHN.—
Taxe de 1883, montant à..................$9 00
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Delord, Constance et Poeyfarre, désignés comme lots Nos. 32 et 33 de l'ilet No. 121; les dits lots Nos. 32 et 33 mesurent ensemble 51 pieds de face à la rue Delord sur une profondeur de 116 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS.—
Taxe de 1882, montant à..................$4 00
Taxe de 1883, montant à..................4 [illegible]
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Tonti, Perdido et Poydras, désignée comme une portion de l'ilet No. 558.

LACROIX, FRANÇOIS.—
Taxe de 1882, montant à..................30c
Taxe de 1883, montant à..................30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Poydras, désignée comme une portion de l'ilet No. 600; la dite portion mesure 20 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 328 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à..................$1 80
Taxe de 1883, montant à..................1 80
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Poydras, désignés comme lots Nos. 15 à 19 de l'ilet No. 600; les dits lots Nos. 15 à 19 mesurent 156 pieds 3 pouces de face à la rue White sur 255 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à..................$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à..................1 [illegible]
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. 20 à 23 de l'ilet No. 600; les dits lots Nos. 20 à 23 mesurent 127 pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 20 à 23 forment l'encoignure des rues Perdido et White.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à..................$1 50
Taxe de 1883, montant à..................1 [illegible]
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. 5 à 8 de l'ilet No. 600; les dits lots Nos. 5 à 8 mesurent 127 pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de 120 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à..................30c
Taxe de 1883, montant à..................30c
Une certaine portion de terre, connue comme allée, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Gravier, désignée comme une allée de l'ilet No. 601, la dite allée mesure 20 pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de 449 pieds.

LEVY, SAMUEL—
Taxe de 1883, montant à..................$21 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Erato, Magasin et Thalie, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 155; le dit lot No. 8 mesure 2 pieds de face à la rue Magasin sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

LENGSFIELD, MME REGINA E., EPOUSE DE LEOPOLD LEVY—
Taxe de 1883, montant à..................$24 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Carondelet, la Promenade Triton et les rues Baronne et Calliope, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 237; le dit lot No. 20 mesure 25 pieds de face à la rue Baronne sur 182 pieds de profondeur.

LOTZ, ELIZABETH—
Taxe de 1883, montant à..................$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Thalie, Franklin et Erato, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 314, le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 97 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à..................$3 00
Taxe de 1883, montant à..................3 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. 31 à 36 de l'ilet No. 601; les dits lots Nos. 31 à 36 mesurent 182 pieds 7 pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à..................$1 50
Taxe de 1883, montant à..................1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, White, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 614; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 210 pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de 144 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à..................$2 10
Taxe de 1883, montant à..................2 10
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, White, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. 11 à 17 de l'ilet No. 614; les dits lots Nos. 11 à 17 mesurent 216 pieds de face à la rue Dupré sur une profondeur de 144 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à..................30c
Taxe de 1883, montant à..................30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 625; le dit lot No. 1 mesure 28 pieds 9 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Perdido et Dupré.

LENA, A.—
Taxe de 1882, montant à..................90c
Taxe de 1883, montant à..................90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 625; les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent 56 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur de 120 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à..................$1 20
Taxe de 1883, montant à..................1 20
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. 7 à 10 de l'ilet No. 625; les dits lots Nos. 7 à 10 mesurent 115 pieds de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur; les dits lots forment l'encoignure des rues Perdido et Gayoso.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à..................30c
Taxe de 1883, montant à..................30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 27 de l'ilet No. 625; le dit lot No. 27 mesure 29 pieds 9 pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 27 forme l'encoignure des rues Gravier et Dupré.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à..................$2 50
Taxe de 1883, montant à..................2 50
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désignés comme les lots Nos. 8 à 26 de l'ilet No. 625; les dits lots Nos. 8 à 26 mesurent 251 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots forment l'encoignure des rues Gravier et Gayoso.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à..................$4 80
Taxe de 1883, montant à..................4 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Salcedo, Gayoso, Perdido et Gravier, désigné comme l'ilet No. 636; le dit ilet No. 636 mesure 288 pieds de face sur une profondeur de 449 pieds.

LOTZ, ELIZABETH—
Taxe de 1883, montant à..................$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Thalie, Franklin et Erato, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 314; le dit lot No. 16 mesure 23 pieds de face à la rue Franklin sur 97 pieds de profondeur; le dit lot No. 16 forme l'encoignure des rues Franklin et Thalie.

LESTODIN, COLIN—
Taxe de 1883, montant à..................$16 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Liberté, Franklin et Pensacola, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 3 7; le dit lot No. 7 mesure 25 pieds de face au Pensacola Landing sur une profondeur de 135 pieds d'un coté et 127 pieds de l'autre coté.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à..................$4 20
Taxe de 1883, montant à..................4 2[illegible]
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Salcedo, Lopez, Perdido et Gravier, désignée comme l'ilet No. 601, le dit lot No. 121 mesure 100 pieds de face sur une profondeur de 449 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à..................$4 20
Taxe de 1883, montant à..................4 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Rendon, Lopez, Perdido et Gravier, désigné comme l'ilet No. 665

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à..................$1 80
Taxe de 1883, montant à..................1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rendon, Lopez, Perdido et Poydras, désigné comme l'ilet No. 666, le dit lot No. 666 mesure 313 pieds de face sur une profondeur 110 pieds d'un coté et 115 pieds de l'autre coté.

LOWELL, MME. A.—
Taxe de 1882, montant à..................$180 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, St. Charles, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 171; le dit lot No. 3 mesure 23 pieds 6 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 130 pieds d'un coté et 115 pieds de l'autre coté.

LAGUAITE, VVE J. B.—
Taxe de 1882, montant à..................$7 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Canal et Gasquet, désignée comme une portion des lots Nos. 20 et 21 de l'ilet No. 404, la dite portion mesure 15 pieds 2 pouces de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 106 pieds.

LAGUAITE, VVE M. E.—
Taxe de 1882, montant à..................$3 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Canal et Gasquet, désignée comme une portion des lots Nos. 20 et 21 de l'ilet No. 404, la dite portion mesure 15 pieds 2 pouces de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 106 pieds.

LYNCH, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à..................$12 00
Taxe de 1883, montant à..................13 20
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Claiborne, Palmyre et Commune, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 433, les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent, chaque, 26 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 105 pieds.

LANGLES, JEAN ET ADRIAN FRECHOUX
Taxe de 1882, montant à..................60c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Genois, Vénus, Télémaque et Euphrosine, désigné comme l'ilet No. 719.

LUCY, MME ELINOR McMANUS—
Taxe de 1883, montant à..................$4 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Girod et Julia, désigné comme le lot No. 22 de l'ilet No. 309, le dit lot No. 24 mesure 2[illegible] pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de 128 pieds.

LATTIMER, CATH. F.—
Taxe de 1882, montant à..................$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Broad, Bank et Palmyre, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 608, le dit lot No. 22 mesure 25 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à..................$2 40
Taxe de 1883, montant à..................2 40
Onze certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Dupré, Commune et Gravier, désignés comme lots Nos. 1 à 11 de l'ilet No. 613; les dits lots Nos. 1 à 9 mesurent, chaque, 28 pieds 9 pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 10 mesure 25 pieds 9 pouces de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Dupré sur 144 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 1 à 9 forment l'encoignure des rues Gravier et White; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Gravier et Dupré.

LUCKETICH, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à..................30c
Taxe de 1883, montant à..................30c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Dupré, Bank et Palmyre, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 629, le dit lot No. 11 mesure 1 pieds 6 pouces de face à la rue Dupré sur une profondeur de 109 pieds.

LUCKETICH, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à..................[illegible]
Taxe de 1883, montant à..................[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Dupré, Bank et Palmyre, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 629, le dit lot No. 12 mesure 81 pieds de face à la rue Bank sur une profondeur de 2[illegible] pieds, le dit No. 12 forme l'encoignure des rues Bank et Dupré.

LEVY, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à..................[illegible]
Taxe de 1883, montant à..................[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Lopez, Baudin et Bank, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 654; le dit lot No. 14 mesure 33 pieds de face à la rue Baudin sur une profondeur de 108 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à..................60c
Taxe de 1883, montant à..................60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rendon, Lopez, Commune et Gravier, désignés comme les lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 663, les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent, chaque [illegible] pieds de face à la rue Rendon sur une profondeur de [illegible] pieds.

LUCY, MME ELINOR McMANUS—
Taxe de 1883, montant à..................$6 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Girod et Julie, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 309; le dit lot No. 24 mesure 21 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de 128 pieds.

LOVE, THOMAS.—
Taxe de 1883, montant à..................$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Cyprès et Lafayette, désigné comme le lot No. 4 de l'ilet No. 493; le dit lot No. 4 mesure 27 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 88 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à..................$4 [illegible]
Taxe de 1883, montant à..................4 [illegible]
Vingt-deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Rendon, l'avenue Hagan et les rues Commune et Gravier, désignés comme les lots Nos. 1 à 16 et 27 à 32 de l'ilet No. 677; les dits lots Nos. 1 à 16 mesurent chaque 31 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 130 pieds; les lots Nos. 27 à 32 mesurent 31 pieds de face à la rue Rendon sur une profondeur de 150 pieds; les dits lots Nos. 1 à 16 forment l'encoignure de la rue Gravier et de l'avenue Hagan.

LEONARD, MME SOPHIE—
Taxe de 1882, montant à..................$[illegible]
Taxe de 1883, montant à..................[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clark, Genois, Bank et Palmyre, désignée comme une portion des lots Nos. 18 à 20 de l'ilet No. 788; les dits lots Nos. 18 à 20 mesurent 101 pieds de face sur une profondeur de 109 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à..................$3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Prieur, l'avenue Carrollton les rues Baudin et D'Hemécourt, désigné comme l'ilet No. 78.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à..................$4 20
Taxe de 1883, montant à..................4 20
Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Alexandre, Murat, Canal et Gasquet, désignés comme les lots de l'ilet No. 802.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à..................$3 00
Taxe de 1883, montant à..................3 00
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St Patrick, Bernadotte, Bank et Palmyre, désignés comme les lots de l'ilet No. 831.

LAWRENCE, WM. ET JAS. H.—
Taxe de 1883, montant à..................$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Poydras et Lafayette, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 516, le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 73 pieds.

LYONS, MME E., ET AUTRES—
Taxe de 1883, montant à..................$15 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Camp, Bank Place et les rues Natchez et Gravier, désigné comme lot F de l'ilet No. 167; le dit lot F mesure 21 pieds de face au Bank Place sur une profondeur de 44 pieds.

LEAHY, MME ANASTASIE, VVE DE C. DOOCY.—
Taxe de 1883, montant à..................$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Freret, Howard, Perdido et Gravier, désigné comme le lot de No. 30 de l'ilet No. 266; le dit lot No. 30 mesure 18 pieds 8 pouces de face à la rue Freret sur une profondeur de 98 pieds.

LYNCH, THOS—
Taxe de 1882, montant à..................60c
Taxe de 1883, montant à..................60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Patrick, Bernadotte, Bank et Palmyre, désigné comme lot No. 28 de l'ilet No. 831; le dit lot No. 28 mesure 50 pieds de face sur 219 pieds de profondeur d'un coté et 220 pieds de l'autre coté.

LEVIS, AUGUSTE—
Taxe de 1882, montant à..................60c
Taxe de 1883, montant à..................60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, Bernadotte, Gasquet et Palmyre, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 832; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent, chaque, 30 pieds de face à la rue Gasquet sur 120 pieds de profondeur.

LE GARDEUR, VVE GUSTAVE—
Taxe de 1882, montant à..................$4 80
Taxe de 1883, montant à..................4 80
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, Bernadotte, Gasquet et Canal, désignés comme les lots Nos. 1 à 10 de l'ilet No. 833; le dit lot No. 1 mesure 25 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 105 pieds; les dits lots Nos. 2 à 9 mesurent, chacun, 25 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 108 pieds, le dit lot No. 10 mesure 31 pieds 8 pouces de face à la rue Canal sur une profondeur de 108 pieds d'un coté et 132 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Canal et St. Patrick.

LAURENS, VVE WM.—
Taxe de 1883, montant à..................$9 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Jeanne, Bolivar et Centre de Poydras, désignée comme portion de terre dans l'ilet No. 402, la dite portion mesure 82 pieds de face à la rue Ste Jeanne sur une profondeur de 128 pieds.

LYNCH, MICHAEL—
Taxe de 1883, montant à..................60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Claiborne, Gravier et Commune, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 405, le dit lot No. 22 mesure 28 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 87 pieds 7 pouces d'un coté et 43 pieds 2 pouces de l'autre coté.

LEE, JESSE—
Taxe de 1883, montant à..................$1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 557, le dit lot No. 24 mesure 2[illegible] pieds de face à la rue Commune sur une profondeur de 120 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1883, montant à..................30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, White, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 614, le dit lot No. 26 mesure 28 pieds 9 pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1883, montant à..................$1 80
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Dupré, White, Perdido, et Gravier, désignés comme les lots Nos. 29 à 34 de l'ilet No. 614, les dits lots Nos. 29 à 34 mesurent 172 pieds de face à la rue White sur une profondeur de 114 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1883, montant à..................45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, White, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 615, le dit lot No. 24 mesure 24 pieds de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1883, montant à..................45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Dupré, White, Perdido et Poydras, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 615; le dit lot No. 26 mesure 29 pieds [illegible] pouces de face à la rue White sur une profondeur de 144 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1883, montant à..................80c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Dupré, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 32 de l'ilet No. 613; le dit lot No. 32 mesure 2[illegible] pieds de face à la rue White sur une profondeur de 144 pieds.

LEAHY, JNO.—
Taxe de 1883, montant à..................$[illegible]
Dix-neuf certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Dupré, Commune et Gravier, désignés comme lots Nos. 13 à 31 de l'ilet No. 626; les dits lots Nos. 13 à 19 mesurent 288 pieds de face aux rues Gayoso, Dupré et Commune, sur une profondeur de 244 pieds; le dit lot No. 31 mesure 31 pieds de face à la rue Dupre sur une profondeur de 144 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS—
Taxe de 1883, montant à..................$3 00
Une certaine portion de terre, [illegible] avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clark, Genois, Bank et Palmyre, désignée comme une portion de l'ilet No. 787.

LITTLE ZION CHURCH—
Taxe de 1883, montant à..................30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Télémaque, Genois, Baudin et D'Hémécourt, désigné comme le lot No. 4 de l'ilet No. 718, le lot No. 4 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Genois sur une profondeur de 108 pieds.

LANGE, THOMAS—
Taxe de 1883, montant à..................$1 [illegible]
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antoine, Bernadotte, Gasquet et Canal, désignés comme lots Nos. 12 à 17 de l'ilet No. 834; le dit lot No. 12 mesure 31 pieds de face à la rue Antoine sur une profondeur de 138 pieds, les lots Nos. 13 à 17 mesurent chaque 31 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces.

LEVY, ALEX.—
Taxe de 1882, montant à..................$62 00
Taxe de 1883, montant à..................42 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Robin, Constance et Terpsichore, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 114; le dit lot No. 8 mesure 57 pieds 6 pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 130 pieds.

LARKIN, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à..................$6 00
Taxe de 1883, montant à..................6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magasin, Richard et Felicité, désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 147, le dit lot No. 3 mesure 22 pieds de face à la rue Constance et 22 pieds à l'arrière sur une profondeur de 128 pieds.

LANDWELER, JNO. A.—
Taxe de 1882, montant à..................$30 80
Taxe de 1883, montant à..................30 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Euterpe, Baronne, Polymnia et Dryades, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 247, le dit lot No. 19 mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Dryades sur 100 pieds de profondeur.

MOONEY, JOHN—
Taxe de 1882, montant à..................$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Baronne, Terpsichore et Dryades, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 249, le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 96 pieds.

MANNING, STEPHEN C.—
Taxe de 1882, montant à..................$33 00
Taxe de 1883, montant à..................33 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Gaiennie, Constance et Erato, désignés comme lots Nos. 26 et 27 de l'ilet No. 138, le dit lot No. 26 mesure 32 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 232 pieds, le dit lot No. 27 mesure 27 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 157 pieds.

MARKS, JONAS—
Taxe de 1882, montant à..................$66 00
Taxe de 1883, montant à..................66 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Urania, St. Charles, Polymnie et Felicite, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 281; le dit lot No. 11 mesure 96 pieds de face à la rue Urania sur une profondeur de 160 pieds.

MADER, MME V. A.—
Taxe de 1882, montant à..................$16 00
Taxe de 1883, montant à..................15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Clio, St. Charles et Erato, désigné comme le lot No. 16 de l'ilet No. 187, le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Clio sur une profondeur de 116 pieds.

MURPHY, MME E. D., EPOUSE DE PETER MARKEY—
Taxe de 1882 montant à..................$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Clio, Howard et Erato désigné comme lot No. 28 de l'ilet No. 346, le dit lot No. 28 mesure 22 pieds de face à la rue Erato sur 100 pieds de profondeur.

MACKEN, MME DR. P. W.—
Taxe de 1882, montant à..................$2 40
Taxe de 1883 montant à..................2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Calliope, Clara et Euphrosine, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 413, le dit lot No. 14 mesure 29 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 116 pieds.

MARTIN, JAMES, No. 1—
Taxe de 1882, montant à..................60c
Taxe de 1883, montant à..................60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Erato, Derbigny et Clio, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 455, le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 129 pieds.

MACHECA, JOS. P.—
Taxe de 1882, montant à..................$4 80
Taxe de 1883, montant à..................4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Commerce, Tchoupitoulas, Girod et Lafayette, désigné comme le lot No. 9 de l'ilet No. 60, le dit lot No. 9 mesure 18 pieds 11 pouces de face à la rue Commerce sur une profondeur de 87 pieds 2 pouces.

MULLAN, JNO.—
Taxe de 1882 montant à..................$13 50
Taxe de 1883 montant à..................13 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Camp, Girod et Lafayette désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 163, le dit lot No. 23 mesure 24 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 111 pieds.

METHODIST DEPOSITORY—
Taxe de 1882 montant à..................$42 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Magasin, Camp, Poydras et Lafayette désigné comme le lot No. 27 de l'ilet No. 164, le dit lot No. 27 mesure 21 pieds 2 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 128 pieds.

MOORMAN, G. O.—
Taxe de 1882 montant à..................$18 00
Taxe de 1883 montant à..................48 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Marie, St. Charles, Girod et Julie désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 180, le dit lot No. 10 mesure 27 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 149 pieds 2 pouces.

MULLEN, MME CATHERINE—
Taxe de 1883, montant à..................$16 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Market, Chippewa et Felicité, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 108; la dite portion mesure 18 pieds 7 pouces de face à la rue Annonciation et 78 pieds 10 pouces à l'arrière, sur une profondeur de 115 pieds; la dite portion forme l'encoignure des rues Annonciation et Félicité.

MARKHAM, THOS. R.—
Taxe de 1882, montant à..................$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orange, Constance, Race et Magasin, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 145, le dit lot No. 7 mesure 40 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds.

MOONEY, MATTHEW.—
Taxe de 1883, montant à..................$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Baronne et Dryades désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 249; le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 128 pieds.

MURPHY, MME J. P.—
Taxe de 1882, montant à..................$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Clara, Willow et Thalie, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 470, le dit lot No. 8 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 25 pieds, le dit lot No. 8 forme l'encoignure des rues Melpomène et Willow.

MASCARE, VINCENZO—
Taxe de 1883, montant à..................$4 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Dryades, la Promenade Triton, les rues Rempart et Calliope, désigné comme lot No. 35 de l'ilet No. 276; le dit lot No. 35 mesure 32 pieds de face à la rue Calliope sur une profondeur de 64 pieds.

MILLER, VVE J. C.—
Taxe de 1883, montant à..................$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Clio, Franklin et Calliope, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 325; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Calliope sur une profondeur de 89 pieds.

MILLAERTS, A. A.—
Taxe de 1882, montant à..................$18 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Girod et Lafayette, désignés comme lots Nos. 16 à 18 de l'ilet No. 294; les dits lots Nos. 16 à 18 mesurent 85 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de 119 pieds: les dits lots Nos. 16 à 18 forment l'encoignure des rues Girod et Remparts.

MOODY, IRENE, ET AUTRES—
Taxe de 1882, montant à..................$3 00
Taxe de 1883, montant à..................3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Girod et Julie, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 328; le dit lot No. 4 mesure 26 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de 88 pieds.

MURPHY, MME J.—
Taxe de 1882, montant à..................$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Poydras et Lafayette, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet No. 409; le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur 100 pieds.

MARTIN, ALPHONSE
Taxe de 1882, montant à..................$18 00
Taxe de 1883, montant à..................18 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Galvez, Miro, Julie et Lafayette, désigné comme l'ilet No. 531; le dit ilet mesure 238 pieds de face sur une profondeur de 26[illegible] pieds d'un coté et 256 pieds de l'autre coté.

MOORE, SUC. WM.—
Taxe de 1882, montant à..................$7 20
Taxe de 1883, montant à..................7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Perdido et Union, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 263, le dit lot No. 17 mesure 26 pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de 76 pieds 6 pouces.

MASCENCO, MME V. M.—
Taxe de 1882, montant à..................$12 00
Taxe de 1883, montant à..................12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Perdido et Poydras, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 270, le dit lot No. 13 mesure 27 pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de 77 pieds; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Perdido et Dryades.

MAURICE, LUCIEN—
Taxe de 1882 montant à..................$6 00
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Claiborne et Poydras, désignés comme les lots Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 410, les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent 61 pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de 100 pieds.

MARKEY, MARIE C. ET JOHN P. ET AUTRES—
Taxe de 1882, montant à..................$4 80
Taxe de 1883, montant à..................4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Claiborne, Perdido et Gravier désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 473, le dit lot No. 11 mesure 34 pieds de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 122 pieds.

MURDOCK, SUC. JNO.—
Taxe de 1882, montant à..................$3 40
Taxe de 1883, montant à..................3 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Perdido et Poydras, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 499, les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 56 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur.

MONTGOMERY, ARCHIBALD—
Taxe de 1883, montant à..................$18 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Peters, Lafayette et Girod, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 17, le dit lot No. 6 mesure 24 pieds de face à la rue Fulton sur une profondeur de 117 pieds, le dit lot No. 16 forme l'encoignure des rues Fulton et Girod.

MAYER, ADOLPH—
Taxe de 1883, montant à..................$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Commerce, Tchoupitoulas, Notre Dame et Girod, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 59, le dit lot No. 2 mesure 2[illegible] pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de 92 pieds.

MARTIN, BERNARD—
Taxe de 1882, montant à..................$1 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Perdido et Poydras désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 499, le dit lot No. 7 mesure 20 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 120 pieds.

MARKEY, MLLE ELIZA.—
Taxe de 1882, montant à..................$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Johnson, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 518, le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 100 pieds.

MEAGHER, THOS.—
Taxe de 1882, montant à..................$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 601, le dit lot No. 13 mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur de 120 pieds.

MOREL, OCTAVE—
Taxe de 1882, montant à..................$3 00
Taxe de 1883, montant à..................3 00
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. 17 à 23 de l'ilet No. 601, les dits lots Nos. 17 à 23 mesurent 209 pieds de face à la rue White sur une profondeur de 252 pieds.

MOREL, OCTAVE—
Taxe de 1882, montant à..................$7 00
Taxe de 1883, montant à..................7 00
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Broad, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. 24 à 30 de l'ilet No. 641, les dits lots Nos. 24 à 30 mesure 120 pieds de face à la rue White sur une profondeur de 220 pieds; les dits lots No. 24 à 30 forment l'encoignure des rues White et Gravier.

MARCELLAN, SARAH—
Taxe de 1882, montant à..................30c
Taxe de 1883, montant à..................30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, White, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 614, le dit lot No. 2 mesure 25 pieds 4 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur.

MULLAN, H. J.—
Taxe de 1882, montant à..................$108 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Magasin, Commune et Canal, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 133; le dit lot No. 7 mesure 25 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 67 pieds d'un coté et 70 pieds de l'autre coté.

MULLAN, H. J.—
Taxe de 1883, montant à..................$45 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Magasins, Commune et Canal, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 133; le dit lot No. 18 mesure 28 pieds de face à la rue Commune sur une profondeur de 83 pieds d'un coté et 74 pieds de l'autre coté.

MARKEY, JNO. FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à..................$6 00
Taxe de 1883, montant à..................6 00
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Palmyre et Gasquet, désignés comme les lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No. 434; les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent 50 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 106 pieds.

MERCIER, DR. A. ET C. DARCANTEL—
Taxe de 1882, montant à..................$12 00
Taxe de 1883, montant à..................12 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Gasquet et Canal, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 523; le dit lot No. 1 mesure 26 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 109 pieds 10 pouces; le lot No. 2 mesure 26 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 109 pieds 10 pouces; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Canal et Johnson.

MEUX, JOHN—
Taxe de 1883, montant à..................$21 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Girod, Julia, Camp et Ste. Marie, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 178; le dit lot No. 22 mesure 24 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de 85 pieds; le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Girod et Ste. Marie.

MORGAN, VVE MARIE ANNE—
Taxe de 1883, montant à..................$[illegible] 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Dryades, Julie et Girod, désigné comme le lot No. 9 de l'ilet No. 274; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 95 pieds.

MARTINEZ, VVE ANTONIO—
Taxe de 1883, montant à..................$[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Lafayette et Poydras, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 516, le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 77 pieds.

MERCIER, DR. A., ET C. DARCANTEL—
Taxe de 1882 montant à..................$36 00
Taxe de 1883, montant à..................36 00
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Gasquet et Canal, désignés comme lots Nos. 6 à 15 de l'ilet No. 523; les dits lots Nos. 6, 7 et 8 mesurent 27 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 105 pieds; le dit lot No. 9 mesure 27 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 105 pieds; le dit lot No. 10 mesure 27 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 154 pieds d'un coté et 155 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 11 mesure 27 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 154 pieds d'un coté et 135 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 12 mesure 27 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 154 pieds d'un coté et 125 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 13 mesure 27 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 154 pieds d'un coté et 115 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 14 mesure 29 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 105 pieds; le dit lot No. 15 mesure 29 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 105 pieds; le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Canal et Galvez, le dit lot No. 14 forme l'encoignure des rues Gasquet et Galvez.

MARTIN, ALPHONSE—
Taxe de 1883, montant à..................$[illegible] 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tonti, Miro, Lafayette et Julia, désigné comme l'ilet No. 544.

MERZ, LORENZO—
Taxe de 1883, montant à..................$[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Poydras et Julie, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 566, le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 150 pieds.

MEYERS, MME E. A.—
Taxe de 1883, montant à..................$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Poydras et Julie, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 566, le dit lot No. 7 mesure 27 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 143 pieds d'un coté et 175 pieds de l'autre coté.

MILLER, W. M.—
Taxe de 1882, montant à..................$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Miro, Galvez, Gasquet et Palmyre, désigné comme le lot No. 26 de l'ilet No. 531, le dit lot No. 26 mesure 27 pieds de face à la rue Miro sur une profondeur de 161 pieds.

MONROE, P. P.—
Taxe de 1882, montant à..................$1 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Bank et Palmyre, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'ilet No. 576, les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 177 pieds.

MARCOTTE, ANN ADELE—
Taxe de 1882, montant à..................[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Bank et Palmyre, désigné comme lot No. 28 de l'ilet No. 576, le dit lot No. 28 mesure 27 pieds de face à la rue Bank sur une profondeur de 108 pieds.

MURPHY, MARTIN.—
Taxe de 1882, montant à..................$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à..................1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Palmyre et Bank, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 583, le dit lot No. 9 mesure 25 pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de 100 pieds.

MOREL, C.—
Taxe de 1882, montant à..................[illegible]
Taxe de 1883, montant à..................[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Palmyre et Bank, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 583, le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 165 pieds.

MARTINEZ, JNO.—
Taxe de 1882, montant à..................[illegible]
Taxe de 1883, montant à..................[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Bank, Broad, Baudin et Commune, désignés comme les lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 584, les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent 65 pieds de face à la rue Bank sur une profondeur de 100 pieds.

MANNION, R. L. S.—
Taxe de 1882, montant à..................45c
Taxe de 1883, montant à..................45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Bank et Palmyre, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 605, le dit lot No. 2 mesure 25 pieds de face à la rue Broad sur 102 pieds de profondeur.

MEYER, VICTOR.—
Taxe de 1883, montant à..................$210 [illegible]
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Gravier et Union, désignés comme lots Nos. 17, 18, 19, 20 et 21 de l'ilet No. 225, les dits lots Nos. 17, 18, 19, et 20 mesurent ensemble 105 pieds 7 pouces de face à la rue Baronne sur une profondeur de 110 pieds, le lot No. 21 mesure 26 pieds 9 pouces de face à la rue Union sur une profondeur de 99 pieds 6 pouces; les dits lots Nos. 17 à 20 forment l'encoignure des rues Baronne et Union.

MORAN, THOS. O. ET AUTRES.—
Taxe de 1883, montant à..................$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Perdido et Poydras, désigné comme lot No. 31 de l'ilet No. 305; le dit lot No. 31 mesure 19 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 83 pieds.

MARSH, MME C.—
Taxe de 1883, montant à..................$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Franklin, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 333; le dit lot No. 25 mesure 32 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 128 pieds.

MORAN, THOS. C., ET AUTRES—
Taxe de 1883, montant à..................$6 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Perdido et Poydras, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 341; le dit lot No. 19 mesure 26 pieds de face à la rue Perdido sur 80 pieds 10 pouces de profondeur.

MEYER, ADOLPH—
Taxe de 1882, montant à..................30c
Taxe de 1883, montant à..................30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Bank et Palmyre, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 629; le dit lot No. 16 mesure 12 pieds de face à la rue Dupré sur 108 pieds de profondeur.

MAY, W. H.—
Taxe de 1882, montant à..................$1 80
Taxe de 1883, montant à..................3 60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'avenue Hagan, les rues Clark, Palmyre et Bank, désigné comme l'ilet No. 686.

MILLER, MME JNO.—
Taxe de 1882, montant à..................70c
Taxe de 1883, montant à..................80c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Genois, Télémaque, Baudin et D'Hemécourt, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 713; le dit lot No. 15 mesure 31 pieds de face à la rue Télémaque sur une profondeur de 108 pieds.

MILLER, MME JNO.—
Taxe de 1882, montant à..................80c
Taxe de 1883, montant à..................80c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Genois, Télémaque, Baudin et D'Hemécourt, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 713; le dit lot No. 24 mesure 33 pieds de face à la rue D'Hemécourt sur une profondeur [illegible] 59 pieds.

MULLEN, MME M.—
Taxe de 1882, montant à..................$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à..................1 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Genois, Télémaque, Commune et Gravier désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 715; les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 28 pieds de face à la rue Commune sur une profondeur de 114 pieds; les dits lots Nos. 16 et 17 forment l'encoignure des rues Genois et Commune.

MOODY, IRENE ET AUTRES—
Taxe de 1882, montant à..................$[illegible]
Taxe de 1883, montant à..................3 40
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'avenue Carrollton, et les rues Salomon, Commune et Gravier, désigné comme l'ilet No. 776.

MORGAN, MME V.—
Taxe de 1882, montant à..................$[illegible]
Taxe de 1883, montant à..................3 [illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'avenue Carrollton et les rues Salomon, D'Hemécourt et Baudin, désigné comme l'ilet No. 779.

MURPHY, SUC. ALONZO—
Taxe de 1882, montant à..................$[illegible]
Taxe de 1883, montant à..................1 [illegible]
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, Bernadotte, Bank et Palmyre, désignés comme cinq lots de l'ilet No. 831.

MURRAY, JNO.—
Taxe de 1883, montant à..................$[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Jeanne, Bolivar, Poydras et Perdido, désignée comme une portion de l'ilet No. 402, la dite portion mesure 90 pieds de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 12[illegible] pieds.

MERRITT, MME ARCH. D.—
Taxe de 1883, montant à..................$[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bertrand, Prieur, Perdido et Poydras, désigné comme le lot No. [illegible] de l'ilet No. 49[illegible], le dit lot No. [illegible] mesure 25 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 103 pieds.

MERZ, LORENZO—
Taxe de 1883, montant à..................$[illegible]
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Dorgenois, Gravier, Poydras, désignés comme lots Nos. 5, 6, 7 et 8 de l'ilet No. 517; les dits lots Nos. 5, 6, 7 et 8 mesurent 132 pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de 74 pieds; les dits lots forment l'encoignure des rues Poydras et Dorgenois.

MALONEY, WM.—
Taxe de 1883, montant à..................[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Dupré, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. [illegible] de l'ilet No. 614, les dits lots Nos. [illegible] mesurent [illegible] pieds 7 pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de [illegible] pieds.

MERILH, ERNEST—
Taxe de 1883, montant à..................$[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dorgenois, Broad, [illegible] et Poydras, désigné comme l'ilet No. 567.

MAHONEY, LUKE—
Taxe de 1883, montant à..................$15 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Jeanne, Bolivar, Gravier et Commune désigné comme le lot No. 23 de l'ilet No. 465, le dit lot No. 23 mesure [illegible] pieds 7 pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de 115 pieds; le dit lot No. 23 forme l'encoignure des rues Gravier et Ste Jeanne.

MONROE, PETER P.—
Taxe de 1882, montant à..................$[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Poydras, Bank et Palmyre, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 520, le dit lot No. 6 mesure 26 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 102 pieds.

MOTT, JOSEPH—
Taxe de 1883, montant à..................$4 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Bank et Palmyre désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 520, le dit lot No. 26 mesure 25 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 120 pieds 2 pouces.

MANNION, R. L. S.—
Taxe de 1883, montant à..................[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Bank et Palmyre, désigné comme le lot No. 28 de l'ilet No. 605, le dit lot No. 28 mesure 25 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds.

MICKEN, JOHN ET AUTRES—
Taxe de 1883 montant à..................[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Genois, Télémaque, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 715; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Genois sur une profondeur de 144 pieds.

MARCHAND, ALFRED.—
Taxe de 1883 montant à..................[illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, Bernadotte, Bank et Palmyre, désignés comme lots Nos. 7 à 9 de l'ilet No. 831, les dits lots Nos. 7 à 9 mesurent 110 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 57 pieds 2 pouces d'un coté et 25 pieds de l'autre coté.

MAY, WM. H.—
Taxe de 1883, montant à..................$4 [illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Palmyre et Gasquet désigné comme l'ilet No. 754.

MILNE, ALEXANDRE.—
Taxe de 1883, montant à..................$[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alexandre, Murat, Palmyre et Bank, désignée comme une portion de l'ilet No. 806.

MATHEWS, LUCY L.—
Taxe de 1882, montant à..................$[illegible]
Taxe de 1883, montant à..................[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, St. Charles, Julie et Lafayette désigné comme lot No. 28 de l'ilet No. 181, le dit lot No. 28 mesure 26 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de 131 pieds.

MURPHY, MME JAMES, No. 1—
Taxe de 1882, montant à..................$[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Julie et la Promenade Triton, désigné comme lot No. 30 de l'ilet No. 256; le dit lot No. 30 mesure 30 pieds de face à la rue Dryades sur 7[illegible] pieds de profondeur.

MERCIER, DR. ARMAND—
Taxe de 1882, montant à..................$[illegible]
Taxe de 1883, montant à..................[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Girod et Julia, désigné comme le lot No. 21 de l'ilet No. 257; le dit lot No. 21 mesure 57 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 86 pieds.

MACDONALD, JAMES—
Taxe de 1883, montant à..................$[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Clio, Carondelet et Calliope, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 214; le dit lot No. 8 mesure 35 pieds 2 pouces de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 116 pieds 10 pouces 5 lignes.

MACDONALD, J.—
Taxe de 1883, montant à..................$[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Villeré, Gasquet et Canal, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 369; le dit lot No. 22 mesure 16 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 103 pieds 9 pouces.